

**NAISSANCE DE  
L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE  
L'ECOLE PRINCIPALE DE SERVICE DE SANTE DE LA MARINE  
ET DES COLONIES**

=====

**Le 1<sup>er</sup> juillet 1911**, un groupe d'Anciens élèves de l'Ecole Principale du Service de Santé de la Marine et des Colonies se réunit, jetant les bases d'une association Amicale. A cette époque, après vingt années d'existence, ce sont 1000 élèves qui sont sortis de l'Ecole, qui demeure la seule grande Ecole à ne pas avoir, encore, d'association d'Anciens.

Les buts de cette association sont d'entretenir et développer des relations amicales entre anciens élèves et de favoriser un appui mutuel réciproque efficace aux membres. Il convient de souligner, et on le comprend bien, la dispersion professionnelle des membres et leur isolement. « Un appui moral et financier, suivant les cas aux membres, ou à leur famille », précisions clairement répétées.

Il reste à élaborer des statuts.

**Au cours du mois d'octobre 1911**, une circulaire est adressée à tous les camarades indiquant :

les buts de l'association,

la création d'un comité provisoire : « Composé dans d'égales proportions des divers éléments de notre association, afin de grouper, médecins, pharmaciens, marins, coloniaux, en activité ou retirés des services », il a pour but d'organiser l'association, de préparer des statuts, de convoquer une Assemblée générale

le siège : le comité provisoire se réunit chaque mardi de 7 heures du soir à minuit à l'Hôtel du Coq d'or, 14 rue Montesquieu à Bordeaux..

le projet de statuts : Il est calqué sur les statuts des associations amicales des grandes écoles, inspiré des statuts de l'école polytechnique, vieux de plus d'un siècle, (datant de 1802).

**Pendant les mois de décembre 1911 et de janvier 1912**, les démarches officielles sont effectuées, avec notamment

- Déclaration d'association déposée à la préfecture de la Gironde le 12 12 1911.
- Insertion au J.O. le 16 12 1911.
- Autorisation accordée du ministre de la guerre le 22 01 1912.
- Autorisation accordée du ministre de la marine le 25 01 1912.

**Le 23 mars 1912. La Première Assemblée Générale**, convoquée par le comité provisoire, se réunit au siège social, 14 rue Montesquieu, à l'Hôtel du Coq d'or, sous la présidence du Docteur Creigou, méd. Maj. de 1<sup>o</sup> cl. des T.C. Le Docteur Petit de la Villéon étant président du comité provisoire. «L'association manifeste officiellement son existence pour la première fois ». Compte tenu de l'éloignement géographique de ses membres, la création de filiales apparaît comme nécessaire, et rapidement on compte des filiales à Paris, Rochefort, Marseille, Tien Tsin, Saïgon, puis Dakar et Beyrouth.

Les statuts sont approuvés lors de cette première A.G. Sont bien évidemment membres les aînés des Corps de Santé de la Marine et des Colonies. La cotisation est fixée à 10 francs.

Le Bureau est constitué ainsi :

Président : Petit de la Villéon , marin, chirurgien des enfants 1896

Vice-président : Barot, TC, maire d'Angers

Secrétaire général : Penaud, TC, médecin à Bordeaux

Trésorier : Bouyer, TC, pharmacien à Caudéran

Secrétaire adjoint : Speder, directeur adjoint service d'électrothérapie à Bordeaux

**Le 21 décembre 1912. La Seconde Assemblée Générale est réunie.**

A six heures du soir, elle se déroule, au siège social, sous la présidence du Docteur Charezieux, de Paris, ancien médecin-major des T.C. Le docteur Petit de la Villéon étant président de l'association.

Un point complet de l'Association est réalisé, le détail de ses filiales est précisé. Il est prévu pour 1913 un premier annuaire avec la liste de

tous les noms des élèves sortis depuis l'ouverture de l'Ecole en 1890.

Par ailleurs, sont nommés membres d'honneur de l'Association :

Les inspecteurs généraux des SS de la Marine et des  
Troupes Coloniales

Le directeur de l'Ecole de Bordeaux

Les directeurs des Ecoles de Marseille et de Toulon

**L'assemblée générale suivante est prévue pour le 14  
décembre 1913.**

=====

Ainsi, se mettait en place une Amicale qui devait devenir l'ASNOM